## TABLE RONDE N°5

# LA PENSÉE TERRITORIALE ET L'EUROPE POSTMODERNE

Johannes KRAUSE, Université de Leipzig

#### Résumé

Les discours de la politique « internationale » et de la discipline des RI sont fondamentalement basés sur des normes de territorialité qui sont implicitement présumées et cependant rarement dévoilées. En défendant un point de vue post-structuraliste mon étude analysera ce que j'appelle le « dispositif moderne de territorialité », qui est un mode d'exercice du pouvoir basé sur le rattachement des identités politiques et de la souveraineté à des unités territoriales. Je démontrerai comment, au sein de ce dispositif, les discours territoriaux et les représentations cartographiques contribuent à reproduire la réalité territoriale avec ses effets violents. En considération du processus d'intégration européenne, deux possibilités paraissent actuellement possibles pour l'avenir du dispositif de territorialité : (a) d'une part sa reproduction à l'échelle européenne, où des efforts sont mis en œuvre pour construire une identité collective et un territoire européen, et (b) d'autre part la dissolution des normes de la territorialité moderne face à un projet postmoderne européen qui met à jour des souverainetés divisées, des frontières floues et variables et des identités multiples.

#### 1. LE DISPOSITIF MODERNE DE TERRITORIALITÉ

Tout discours de « Relations Internationales » présume certaines normes, issues d'une ontologie implicite inter-nationale, qui le plus souvent restent inconscientes et ne sont pas mises en question. Les RI supposent une réalité politique mondiale où des « nations », contenues dans des Etats, forment les unités principales, munies d'une essence fondamentale. Ce n'est que dans une deuxième étape que les états-nations pré-établis entrent en interaction dans un jeu inter-national.

La pensée des RI et le système étatique moderne supposent l'existence de territoires solidement délimités dans lesquels résident des peuples (nations) souverains, avec des identités fixes et homogènes. Le lien entre l'identité nationale, le territoire et la souveraineté se présente comme une condition nécessaire ou naturelle à la vie sociale. Pourtant, l'attachement des identités politiques à des unités territoriales souveraines est un phénomène

relativement nouveau dans l'histoire, apparu à l'époque moderne en Europe. 1 J'appelle ce mode d'organisation de l'exercice du pouvoir par la création d'identités et de loyautés territoriales un dispositif de territorialité.

Pour Foucault (par exemple Foucault 1978) un *dispositif* est une totalité complexe de discours et de pratiques et institutions non-discursifs qui, ensemble, règlent un secteur de l'ordre social. Le dispositif combine effectivement l'exercice du *pouvoir* avec la formation du *savoir*, qui sont fortement interdépendants. Utilisant une terminologie post-structuraliste, on peut dire que le dispositif *produit*, pour le secteur social qu'il règle, une réalité « évidente » et des normes sociales. Un dispositif rend certaines propositions « vraies » ou « fausses » et de toute manière significatives. Il produit certaines constructions de réalité, certaines identités, une acceptabilité pour un certain comportement. En même temps, le dispositif rend d'autres énonciations incompréhensibles, certaines représentations de la réalité absurdes, certaines normes et certains comportements inacceptables. Le dispositif produit une cohérence et en effet une uniformité dans la construction des « vérités » et des « évidences » sur la réalité, les normes et les identités.

Un dispositif sert au contrôle et à l'administration des individus dans la société. Cela ne veut pas dire qu'il y aurait une « puissance » identifiable qui « inventerait » un dispositif comme un instrument pour l'exercice du pouvoir. Le dispositif est plutôt un concept théorique, analytique qui permet de comprendre comment ce qui est « réel », « normal », « possible » est produit (ensemble avec l'irréel, l'anormal, l'impossible).

Le dispositif de territorialité consiste en certaines institutions, en une certaine pensée et certains discours territoriaux. Parmi les institutions territoriales on trouve, par exemple, les frontières territoriales et leurs régimes, la citoyenneté<sup>2</sup>, ainsi que le monopole de violence « légitime » de l'Etat souverain. Ces institutions se basent sur une certaine pensée : des idées sur la réalité, et des principes et des normes régulateurs. Le dispositif de territorialité peut s'appuyer, par exemple, sur les théories classiques de l'Etat qui assument une identité essentielle du territoire, du peuple et de la souveraineté. La théorie des RI contribue également à produire et reproduire les identités territorio-nationales et la réalité inter-nationale puisqu'elle ne remet jamais en question l'ontologie étatique sur laquelle elle se base et fait ainsi paraître le système étatique inter-national comme « naturel », essentiel et inaltérable. En outre, l'idée de la propriété privée a beaucoup influencé la pensée territoriale. Selon cette pensée, un territoire appartient à son souverain, ce qui autorise une nation reconnue comme souveraine à disposer de « son » territoire et à fermer ses frontières pour ceux qui n'y ont pas droit puisqu'ils n'en sont pas les propriétaires (Kostakopoulou/Robert 2004). Essentielle pour la normalisation de la pensée territoriale comme cadre de référence – un cadre de référence qui pour l'instant persiste malgré toutes tendances de « déterritorialisation » - est la reproduction continuelle d'un langage territorial et d'une telle imagination dans les discours

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En Europe médiévale, il y avait une multiplicité d'autorités et une complexité de territoires discontinuels, chevauchants, non unifiés, non centralisés et non démarqués. (voir Biggs 1995 : 385f, Ham 2001 : 113-115, Neocleous 2003 : 410). Le système territorio-étatique a émergé à travers de longs processus historiques qui comprennent : les débuts de la souveraineté territoriale (représentés par la Paix de Westphalie), la naissance du nationalisme en Europe (stimulée par la Révolution Française), la diffusion et normalisation du principe de territorialité et des Etats-nations à travers le globe (rendues possible par le capitalisme, le développement de sociétés modernes de masses, le colonialisme et l'impérialisme). Ce processus est retracé par Murphy (2000).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Peu importe si la notion de citoyenneté suit le principe du sol ou celui du sang, la citoyenneté affirme la conjonction de l'identité citoyenne avec le territoire et la communauté politique. C'est pour cela que les gouvernements sont en général autant indignés à accepter la double nationalité : la citoyenneté multiple est incommensurable avec une des normes constitutives du dispositif de territorialité : « Everyone belongs to a state and only one state » (Koslowski 2001 : 217f).

publiques et privés, politiques et académiques qui, en faisant perpétuellement référence aux territoires et aux frontières, les rendent significatifs et non négligeables.

On peut se poser la question de savoir quels sont les intérêts qui se cachent derrière un dispositif comme celui de la territorialité. La réponse est ambiguë. D'un côté, le dispositif contribue à maintenir certains privilèges (comme la disposition de certaines personnes d'un territoire et l'exclusion d'autres personnes de ce même territoire). Il rend la gouvernance (et l'exercice « légitime » de la violence) plus facile. Il stabilise les gouvernements. Il permet la création d'une population et il facilite l'administration, la pénétration et le contrôle de cette population. Mais d'un autre côté, il ne faut pas penser que ce pouvoir et ces intérêts puissent être localisés quelque part ou chez quelqu'un. Il n'y a certainement pas de « centre » du dispositif ni d'action consciente en sa faveur. Le dispositif existe dans nos institutions et surtout dans nos discours politiques et académiques, et c'est ici qu'il est très efficace.

Dans les réflexions suivantes, qui font partie des recherches que je conduis dans le cadre de ma thèse de doctorat, j'analyserai le fonctionnement et la reproduction du dispositif de territorialité dans un contexte postmoderne européen. Dans le passage 2 je démontrerai comment les discours territoriaux, qui sont constitutifs au dispositif de territorialité contribuent à reproduire la pensée territoriale, à stabiliser les institutions territoriales et à maintenir la réalité territoriale avec ses effets excluants et violents. Le passage 3 approfondira cette analyse de discours en examinant comment les représentations cartographiques stabilisent l'imagination territoriale. En considération des développements récents de « postnationalisation » qui mènent à un déclin du dispositif national de territorialité, j'analyserai dans le passage 4 dans quelle mesure l'intégration européenne rattache de nouveau les facteurs identité, territoire et souveraineté/gouvernance, cette fois-ci au niveau de l'Europe. Y a-t-il une reproduction d'un dispositif de territorialité à l'échelle continentale ou sommes-nous les témoins de l'émergence d'une Europe post-territoriale et postmoderne ? La conclusion (5) fera un bilan provisoire entre ces deux tendances opposées.

#### 2. LA PRODUCTION DISCURSIVE DE LA TERRITORIALITÉ

#### Les discours territoriaux

Pourquoi la territorialité et les frontières des états nous paraissent-ils un trait « naturel » de la vie, une manière « normale » d'organiser et de structurer le monde – et une base convenable pour nos propres identités ? Les territoires et les frontières n'existent pas d'eux mêmes ; ils ne sont rendus signifiants, et donc ils « n'existent », que dans et par nos discours (Harvey 2001 : 252). Il est indispensable pour le dispositif de territorialité que la pensée territoriale soit normalisée, rendue banale dans les discours publiques. Nos discours, notre façon de parler, d'écrire, de penser, les mots que nous utilisons constituent le cadre de ce qu'on peut savoir. Notre pratique discursive produit notre sens de ce qui est réel, vrai et raisonnable. Dans les sociétés modernes, des discours territoriaux travaillent en permanence pour reproduire la réalité territoriale du système étatique. Malgré tous les défis que ce système rencontre actuellement, il y a toujours une tendance dominante à supercoder toutes identités possibles avec une identité nationale contenue dans un territoire. La territorialité acquiert ainsi une qualité quasi-essentielle, inaltérable. D'autres possibilités de penser les relations humaines sont par conséquent rendues irrationnelles, utopiques, impossibles. Nous rencontrons des discours territoriaux dans les domaines les plus variés :

- (1) Puisque la politique « officielle » de la modernité se déroule principalement dans les conteneurs territoriaux « nationaux », il n'est pas étonnant que *les discours politiques*, « intérieurs » ainsi que « étrangers », se réfèrent systématiquement aux unités étatiques territoriales et à leurs institutions. Il suffit d'ouvrir n'importe quel journal politique pour être confronté à un monde où les choses se passent « en France » et « en Espagne », où « la Chine » et « les Etats-Unis » agissent, où les conflits politiques ont lieu entre « l'Inde » et « le Pakistan » ou bien pour le pouvoir « en Allemagne ».
- (2) Malgré la « dénationalisation », « déterritorialisation » ou « mondialisation » de l'économie, souvent notée actuellement, *le discours économique* fait toujours très souvent référence aux territoires. Les économies nationales continuent d'être représentées comme des entités en concurrence. On parle d'une « économie allemande », « économie française » etc., mais aujourd'hui aussi d'une « économie européenne », comme si elles étaient des systèmes homogènes et fermés.
- (3) Dans les *livres scolaires*, surtout de géographie, d'histoire et d'autres sciences sociales, c'est une réalité territorio-nationale qui est présentée aux élèves. Les livres de langues présentent des cartes de territoires nationaux et parlent sans cesse de pays, de cultures nationales, de la politique et de la société d'un pays, de voyages à l'étranger etc. Même dans les livres de mathématiques et de sciences naturelles se trouvent, par exemple dans les exercices, des références aux états, aux nations et à leurs territoires.
- (4) Les représentations dominantes de *l'Histoire* contribuent également à normaliser l'image étato-natio-territorial du monde. Habituellement, on assume le fait que l'histoire soit une des fondations essentielles des identités collectives. Les histoires nationales sont, le plus souvent, présentées comme des biographies cohérentes des peuples qui possèdent des identités stables à travers les siècles. En racontant l'histoire d'un peuple, une identité nationale primordiale est constituée, et l'individu est invité à se situer au sein de cette histoire, de ce conte, à s'approprier cette histoire et à se reconnaître comme partie de cette entité nationale qui reste identique à elle-même à travers le temps. Les représentations courantes de l'Histoire contribuent, en outre, à reproduire la pensée territoriale, parce que par la rétrospective, l'écriture de l'Histoire a souvent tendance à projeter les réalités modernes occidentales dans d'autres époques (comme, par ailleurs, dans d'autres cultures). Ainsi, les livres d'histoire et les atlas historiques nous présentent l'antiquité, le moyen âge, et les histoires des régions extra-européennes comme s'il y avait toujours et partout eu des peuples homogènes, identiques, quasi-nationaux, et des états quasi-territoriaux. La façon dont l'Histoire est racontée produit l'impression que l'Histoire est, et a toujours été, une grande bataille entre les peuples (et surtout entre leurs leaders, masculins, bien entendus) qui se trouvent, par une condition ontologique inaltérable, en concurrence permanente pour des territoires.
- (5) En *sport*, partie importante de la culture populaire, les grandes compétitions internationales, où des sportifs individuels représentent leurs nations, gagnent la plus grande attention. Symboliquement et discursivement, on assiste sur le terrain de sport (ou devant la télévision à la maison) aux rencontres compétitives des nations représentées par leurs équipes : « la France » contre « l'Allemagne ».
- (6) Les statistiques, en tant qu'élément discursif, ont également un impact territorialisant important. Des milliers de données statistiques circulent et un grand nombre d'entre elles se réfèrent à un territoire de base, souvent le territoire national, où les données ont été assemblées. Chaque jour paraissent, par exemple dans les journaux, des chiffres sur le taux de chômage, le produit intérieur brut, le taux de criminalité, le nombre de téléphones portables

par habitant etc. Le plus souvent, ces données se rapportent au territoire national. Elles sont assemblées pour des comparaisons diachroniques (évolution de ces données dans un seul territoire) et synchroniques (comparaison entre les différentes unités territoriales). La pénétration et l'omniprésence des statistiques ne peuvent pas être sous-estimées. Dans le contexte contemporain d'une pensée positiviste, les statistiques comptent, dans la politique, dans la recherche, pratiquement dans tous discours, comme épreuve dure et objective. Elles aident à mesurer, administrer et contrôler les populations humaines. Leurs résultats peuvent, bien entendu, être remis en question. Pourtant, l'omniprésence des statistiques et le manque de réflexion de ce qu'elles présument, servent de voile effectif à leurs effets secondaires notables (qui peuvent en fait être considérés comme leurs effets principaux) : les statistiques forment une réalité. (i.) Ce qui est mesuré statistiquement, ainsi que les données circulées et débattues par la suite, représentent « ce qui compte ». (ii.) Les territoires qui sont mesurés et comparés sont, d'une certaine façon, produits par les statistiques et deviennent des unités significatives, normales, « naturelles », essentielles. (iii.) Les statistiques suggèrent que les territoires, avec leurs populations sur lesquelles les données sont regroupées, soient suffisamment homogènes pour que des propositions numériques sur l'ensemble de cette population sur ce territoire aient un sens. L'identité territoriale de la population est donc produite, elle aussi, en partie par les statistiques.

Les discours territoriaux sont indispensables pour normaliser et naturaliser la pensée territoriale (les idées et les normes) et pour stabiliser les institutions territoriales. Les discours sont donc à la base du dispositif de territorialité.

### Les effets violents de la territorialité

Le dispositif de territorialité ne représente pas seulement un modèle abstrait d'organisation politique mais il a, en constamment reproduisant une réalité territoriale, des conséquences considérables sur des vies humaines concrètes. (a) La démarcation territoriale des frontières autour des entités identiques mène à l'exclusion des « autres » qui n'ont pas le même droit au territoire national parce que celui-ci n'est pas le leur, selon les constructions modernistes. (b) En même temps, une homogénéité de la communauté dite « identique » à l'intérieur du territoire est construite. Cette homogénéité a une forte tendance à supprimer, délégitimer, opprimer la multiplicité d'identités des individus par l'imposition d'une identité territoriale/nationale dominante.

(a) Le discours territorial produit des frontières qui empêchent les personnes de circuler librement. Il produit des « compatriotes » et des « étrangers ». Bien sûr il y avait déjà bien avant l'émergence du principe de territorialité, des gens qui vivaient là où leurs ancêtres avaient vécu, et d'autres qui venaient de plus loin passaient et parfois s'installaient. D'un certains sens, ces « passagers » ou « nouveaux arrivants », qui peut-être au début ne parlaient pas la même langue que ceux qui résidaient déjà, étaient des « étrangers ». Mais le personnage de « l'étranger », l'homme qui vient, malheureusement, sans être invité, et qui cause surtout problème, n'existait pas avant sa création dans des discours modernes sur l'immigration. Le discours territorial constitue une notion du monde où les territoires nationaux sont une sorte de propriété privée de la population nationale qui y réside et qui a un droit sur ce territoire, parce qu'elle y a « toujours » résidé dans les fictions et mythes nationaux. Elle a donc le droit de fermer les frontières de « son » territoire, de permettre ou non l'immigration, d'accorder l'asile à certains et de le refuser à d'autres. Elle est souveraine du territoire (Kostakopoulou/Robert 2004). Cette pensée est à l'origine des réalités migratoires qui consistent en des trajets dangereux et souvent mortels, le traitement des immigrants comme

des criminels dans les états occidentaux, la surveillance, la registration de données biométriques, l'internement en ségrégation et loin des villes, la restriction du mouvement, l'interdiction de travailler, l'exclusion de la participation active dans la vie sociale, les centres de détention, la prison, la déportation.<sup>3</sup>

(b) Nos identités sont multiples ; elles sont des conglomérations d'une complexité d'identités partielles, des identités qui sont liées à la profession, au milieu social, à la religion, à l'idéologie politique, à l'origine culturelle, à la famille, aux amis, à l'orientation sexuelle, à la sexualité même, aux intérêts et loisirs et à d'autres groupes d'appartenance. La théorie politique moderne considère toutes ces identités partielles comme secondaires en comparaison avec la seule identité qui compte vraiment : la citoyenneté/nationalité. Dans la sphère politique, toutes ces autres identités partielles se voient rarement attribuer la même attention ou importance – peu importe quelle valeur elles ont pour les individus eux-mêmes. Dans les discours politiques (orthodoxes), nous sommes, en premier lieu, Allemands, Français, Israéliens, Camerounais. Ce langage et cette pensée renforcent l'impression que ces entités (la France, l'Israël, le Cameroun etc.) et ces identités (française, israélienne, camerounaise) étaient des données fixes, essentielles, homogènes. Ce qui est voilé et gardé sous silence par cette pensée est l'ambivalence et l'hétérogénéité des réalités françaises, camerounaises, israéliennes, où des personnes aux origines et identités les plus diverses, les plus complexes, contradictoires, conflictuelles, vivent ensemble, cloisonnées dans un seul conteneur territorial par un langage territorio-national et des institutions correspondantes. Les combats des minorités ethniques, des peuples indigènes, des mouvements féministes ou travaillistes sont ainsi rendus illégitimes, invisibles, ou du moins secondaires, parce que la politique « sérieuse » est celle qui se passe au niveau des états nationaux, où nous sommes tous des citoyens. A chaque fois que nous disons « la France s'engage à ceci ou cela », « la Chine entre dans l'OMC » etc. nous acceptons les gouvernements comme les représentants majeurs et légitimes d'un territoire et d'une population – et nous reconstituons ce territoire et cette population en même temps. Ce que nous rendons illégitime et invisible dans un tel discours. c'est la complexité de la vie des gens à Marseille ou en Vendée ainsi que les luttes des Tibétins, des opposants du régime communiste chinois, des travailleurs à Shanghai et Beijing, etc.4

Nous voyons donc comment le dispositif de territorialité comprend des pratiques oppressives et exclusives. C'est par le discours territorial que tout le monde est cloisonné dans une communauté nationale. Et c'est par ce discours qu'est produite la légitimation d'un accès privilégié arbitraire de certains personnes à certains biens : à un territoire « national » avec ses ressources physiques et culturelles, à la solidarité de la communauté politique etc.

.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> A noter que ce n'est pas seulement un discours conservateur, chauviniste ou extrêmement nationaliste qui produit ces réalités. Au contraire, c'est justement le discours libéral qui les construit en grande partie. Quand, par exemple, des gens bien intentionnés réclament publiquement une politique d'immigration libérale, le réglage effectif de l'immigration, l'intégration pro-active des étrangers dans la société ou une politique d'aide au développement qui contribue à résoudre les problèmes politiques et économiques du Tiers Monde afin de diminuer la pression migratoire – leur langage contribue à faire de la migration un phénomène dérangeant et problématique. Ce sont exactement ces discours qui inscrivent dans le monde social une distinction entre la communauté nationale et l'étranger. Ce sont ces discours qui produisent les frontières.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les théories modernes de la démocratie reflètent cette fiction d'une homogénéité du peuple et de l'identité nationale. Ces théories présument que la nation, contenue dans un état territorial, est la communauté appropriée pour s'auto-déterminer, et que les parlements et gouvernements nationaux sont les institutions adaptées pour représenter *le* peuple entier et *sa* volonté – *peuple* et *volonté* au singulier bien entendu! Cette forme de démocratie ne réduit pas seulement la complexité des identités et les contradictions des volontés politiques à l'uniformité et la cohérence d'une communauté nationale. Elle normalise aussi l'exclusion systématique de nombreuses personnes quant à la prise des décisions qui les touchent directement : la politique d'un état concerne un grand nombre de résidents non citoyens ainsi que des personnes à l'extérieur du territoire sans que ceux-ci puissent l'influencer effectivement.

## 3. CARTOGRAPHIE ET TERRITORIALITÉ

### Les cartes produisent les territoires

Les discours territoriaux, la pensée territoriale, les institutions territoriales et ainsi tout le dispositif de territorialité s'appuient vigoureusement sur les représentations cartographiques des territoires. Des cartes sont omniprésentes dans les sociétés modernes. Elles sont utilisées comme moyen de communication et de visualisation non seulement dans la géographie, mais aussi dans beaucoup d'autres contextes, par exemple dans les discours politiques, économiques, d'histoire et même statistiques. Nous rencontrons des cartes partout : dans nos journaux, dans nos livres d'école, sur nos murs. Par son caractère géométrique et visuel, l'image cartographique a un effet profond sur notre imagination du monde. La carte politique, symbole abstrait de la « réalité » territoriale, devient ainsi la représentation la plus pénétrante et effective des territoires étatiques.

La cartographie moderne se comprend, le plus souvent, comme une science positiviste dont l'objectif est d'arriver à la représentation la plus exacte possible du monde réel sur les cartes. Les cartes sont conçues comme moyens de communication par lesquels le cartographe communique aux utilisateurs des informations sur le monde. Dans les années 1980 et 1990 un courant de « cartographie critique » a émergé au sein de la science cartographique (par exemple Harley 1988; 1989). Les auteurs de ce courant suivent la pensée post-structuraliste en lisant et déconstruisant des cartes comme des textes. Ils analysent comment la pratique cartographique est entrelacée avec l'exercice du pouvoir – pouvoir de dépeindre, écrire et ainsi performer, créer, produire la réalité (Crampton 2001 : 237-241).

La carte n'est donc pas simplement une représentation neutre, plus ou moins « correcte », de la réalité. Plutôt, la réalité est *faite*, en partie, *par* la représentation cartographique. Des cartes présentent toujours certaines informations en en supprimant d'autres. C'est le cartographe (ou celui qui fait fabriquer et circuler les cartes) qui décide de ce qui apparaît et ce qui n'apparaît pas sur la carte. La carte politique, l'image la plus courante du monde social, par exemple, représente les continents, les Etats (souverains), les frontières. Ce qu'elle ne représente pas, c'est l'hétérogénéité à l'intérieur des unités représentées, les minorités, les identités nationales non-reconnues (Basque, Kurde,...), les peuples et mouvements indigènes, les cultures nomades, les identités migratoires, les mouvements oppositionnels non reconnus qui, peutêtre, ne reconnaissent pas, de leur côté, l'Etat ou les Etats dans lesquels ils sont contenus. Elle ne représente pas la complexité des identités et loyautés, les contre-narrations à la réalité étatique qui domine. Par son caractère statique, elle ne peut pas, par ailleurs, représenter les évolutions, ni les courants de choses, d'informations et de personnes (Shapiro 1996 : xx).

Ce qui n'est pas représenté est marginalisé dans les discours : il est rendu invisible et donc insignifiant. Sur la carte politique, le monde est statique et facile. Il y a des unités étatiques, quelques 190 sur la planète. Ces unités signifiantes sont les Etats souverains qui contiennent chacun une nation. Bleu pour la France et les Français, rose pour la Grande-Bretagne et les Anglais, orange, peut-être, pour l'Allemagne et les Allemands. Et entre les Etats et les nations, il y a, représentée par une ligne noire ou rouge, les frontières. C'est simple et clair, le monde social est comme ça.

Cependant, la cartographie ne représente pas innocemment des nations qui existent simplement, elle contribue plutôt à leur production. Murphy remarque que, « [e]ven our basic understandings of human groupings are a product of the map of states. The peoples living in China are commonly termed the *Chinese*, even though China is comprised of a myriad of peoples including Tibetans, Mongols, Uygurs, Kazaks, and Hui. Moreover, we refer to the dominant langage in China as Chinese, even though at least five mutually unintelligible forms of spoken Chinese would likely be considered separate languages if speakers of each had their own formally independent state » (Murphy 2000: 421, mise en relief dans l'orignal). Ferguson résume cet effet cartographique de façon suivante: « Mapping [...] serves a powerfully collective function, furnishing coherences that make people into a singular people: defining certain sets of persons as unified through borders and districts. To map is to engage in a procedure of identity creation at the individual and group level; it is, bluntly, to produce the world » (Ferguson 1996: 166f).

« Every established order tends to produce [...] the naturalisation of its own arbitrariness » dit Bourdieu (Bourdieu 1977 : 164, cité dans Neocleous 2003 : 421). Les cartes contribuent à faire paraître le système étatique territorial comme naturel. É Ainsi, elles voilent le caractère politique du dispositif de territorialité et le caractère arbitraire de la division territoriale. Les cartes fonctionnent pour reproduire une réalité qu'elles prétendent « simplement représenter ». Les cartes ne sont pas représentatives, mais performatives. Elles produisent des identités, elles font le monde. Les cartes font partie des mécanismes subtiles de pouvoir/savoir à travers lesquels le dispositif de territorialité fonctionne.

Peut-être la cartographie gagne-t-elle sa force, en partie, par son attraction esthétique. La représentation du monde dans un espace géométrique euclidien bidimensionel, avec des unités univoques qui se touchent sans se chevaucher, nous livre un ordre, une structure, un monde gérable. Si nous regardons une carte de l'Europe Centrale du Moyen Age ou de la Guerre de Trente Ans, ne la trouvons nous pas chaotique, perturbante, laide d'une certaine façon – parce que les territoires sont tellement déchirés et déstructurés que nous ne pouvons pas comprendre ce « désordre » devant nous, ce patchwork incohérent (voir carte 1) ? Ne nous nous détendons pas, petit à petit, quand dans la lecture des pages suivantes dans l'atlas historique, le nombre des principautés allemandes se réduit progressivement jusqu'à ce qu'elles deviennent finalement nation unie (un peu grande peut-être, en 1871, mais quand même) et on retrouve enfin sur les cartes l'ordre et la structure qui sont intelligibles ? L'esthétique de la clarté cartographique moderne contribue ainsi au pouvoir de la réalité étatique-territoriale.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Le fait que les frontières politiques suivent souvent des phénomènes physiques comme des mers, des fleuves ou des montagnes sert à voiler le caractère arbitraire des frontières. Une frontière n'est pas plus « naturelle » parce qu'elle coïncide avec un fleuve que si elle passait dix mètres à côté. En effet, le constat populaire selon lequel les frontières là où elles sont tracées à la règle, comme dans certains pays du proche Orient, de l'Afrique et de l'Amérique, sont « artificielles » fait paraître plus naturelles les frontières en Europe qui cependant ne sont pas moins contingentes.



Carte 1 : L'Europe Centrale pendant la Guerre de Trente Ans (source : Schlaglichter der Weltgeschichte, edité par Bundeszentrale für politische Bildung, Bonn 1996, 241)

# La violence cartographique

Les cartes sont des représentations abstraites d'identités et d'autorités politiques. Dans son ignorance des réalités concrètes et des vies des personnes dont elle écrit les identités, la cartographie est une pratique violente. La carte force d'une part des loyautés et identités multiples à s'unifier dans un seul conteneur territorial. « La France », par exemple, a été créée dans un processus de conquête et d'assimilation de Corses, Bretons, Burgondes, Basques, Alsaciens etc., et à travers la suppression progressive de leurs identités locales fragmentées (Xenos 1996 : 241f, se référant à Simone Weil : The Need for Roots, New York 1971).

D'autre part les cartes et la pensée territoriale inscrivent des frontières dans le monde qui séparent, souvent de façon violente, ce qui n'est pas séparable à l'évidence. La narration hégémonique selon laquelle il y avait d'abord les nations qui ensuite commençaient à démarquer leurs territoires obscurcit les processus violents de performation d'identités *par* la

démarcation territoriale. Krishna (1996) analyse la violence qui a résulté de la démarcation de la frontière entre l'Inde et la Bangladesh, auparavant réalité seulement cartographique, sur le terrain concret. La frontière découpait des villages et des cours de familles. La police frontalière indienne témoignait de ses problèmes dans la lutte contre « l'infiltration bangladeshienne » : « These people speak the same language, wear similar clothes and look no different. It is impossible to differentiate between a Bangladeshi and an Indian. [...] Indians should be issued identity cards immediately. » (cité dans Krishna 1996 : 205). Cette anecdote bangladeshi-indienne est amusante et instructive. Il n'y a pas de distinction essentielle entre les Indiens et les Bangladeshi, mais la frontière doit être protégée et le territoire démarqué. Il est donc nécessaire de marquer aussi les individus: c'est au moment où ils reçoivent des cartes d'identité qu'une partie de la population dans la région frontalière devient « indienne », l'autre « bangladeshienne ». L'Inde et le Bangladesh existent donc d'abord dans des abstractions territoriales, et ensuite les identités correspondantes sont créées et renforcées. En même temps, l'inscription sur le terrain concret d'une frontière internationale divise des familles et des réseaux locaux et produit des minorités « d'étrangers » des deux côtés de la frontière, ainsi que des problèmes de sécurité et le danger « d'infiltration ».

L'étude de Krishna sur la frontière indo-bangladeshienne n'est qu'un petit exemple. Partout dans le monde les divisions frontalières découpent des liens vitaux pour la vie d'individus et de communautés. L'idéal de l'Etat nation dans lequel coïncide une nation homogène avec un territoire clairement démarqué a, dans beaucoup de cas, pu être approché seulement par des actes d'exclusion, d'expulsion, d'échange forcé de population. Par exemple, la formation des états nationaux Turque et Grecque à demandé, dans les années 1920, un échange forcé de plus de 1,5 million de personnes pour homogénéiser les populations des deux pays sur leurs territoires. Puisque les « Turques » et les « Grecs » avaient vécu mélangés dans la région pendant des millénaires sans que cette différence ne joue un rôle politiquement important, le seul moyen de les distinguer était la religion. Dans la Convention de Lausanne de 1923, les gouvernements Turque et Grec ont donc agréé (c'est à dire : décidé) que les Musulmans dans la région sont des Turques et doivent vivre du côté turque de la frontière, alors que les Orthodoxes sont des Grecs et doivent vivre en Grèce (Xenos 1996 : 239f).

Cette violence issue de la pensée territoriale s'est récemment reproduite dans les guerres balkaniques des années 1990. David Campbell a démontré dans une analyse impressionnante, comment la représentation ethno-territoriale du conflit en Bosnie, adaptée par la communauté diplomatique occidentale, rendait des solutions non-séparatoires du conflit impossible. En Bosnie, il y avait une longue tradition de multi-culturalisme non-territorial. Mais la pensée ethno-territoriale, et ses représentations cartographiques que Campbell appelle « apartheid cartography », traite l'ethnicité comme une catégorie essentielle, primordiale, et de toute façon la plus significative pour l'identification des individus. Dans cette pensée, des territoires ethniquement homogènes sont le cadre le plus approprié pour une coexistence non-violente de plusieurs communautés ethno-politiques. Cette pensée, qui a été dominante dans les initiatives internationales pour résoudre le conflit de Bosnie, suit la même logique que le « nettoyage ethnique » conduit par les paramilitaires sur le terrain (Campbell 1998 ; 1999).

De plus amples exemples d'une multitude de contextes pourraient encore être donnés pour la violence engendrée par les abstractions cartographiques et la pensée territoriale. Le rôle que la cartographie et l'obsession du territoire ont joué dans le colonialisme, l'impérialisme, et la destruction des peuples indigènes dans les continents colonisés devrait être discuté (Neocleous 2003 : 418f), ainsi que la violence étatique « interne » qui est justifiée et légitimitée par les principes de souveraineté territoriale et de non-intervention dans les affaires « intérieures » (Neocleous 2003 : 415f). Cependant il devrait être suffisamment claire que la territorialité et les frontières sont fortement ambiguës: Elles sont faites pour protéger la

vie de communautés et leurs identités contre la violence. En même temps, elles produisent des divisions elles-mêmes violentes (Connolly 1996 : 141). La territorialité en soi porte la violence. Même étymologiquement, il y a un lien entre le « territoire » et la « terreur », ce qui mène Neocleous et Connolly à la conclusion : « Territory is land occupied and maintained through terror » (Neocleous 2003 : 412 ; de même Connolly 1996 : 144). La cartographie contribue à ce projet territorial. Les cartes sont, comme j'ai essayé de le démontrer, des éléments particulièrement pénétrants dans le discours de territorialité. Et elles sont des abstractions symboliques qui ont la force d'engendrer sur le terrain des effets énormes de renforcement d'identités et de division – souvent avec des conséquences violentes. « [T]o map », constate Ferguson, « is to [...] make political judgements, to place people in different worlds, to grant and deny opportunities – but also to attempt to depoliticize and naturalize these judgements » (Ferguson 1996 : 179).

### 4. LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

Les passages précédents ont montré comment le dispositif de territorialité fonctionne en s'appuyant sur les discours territoriaux et les représentations cartographiques. Mais est-ce, pourrait-on se demander, une analyse des réalités du présent ? On ne peut pas nier que les Etats nationaux et leurs frontières perdent continuellement de leur importance. Il semble que le dispositif national de territorialité soit, particulièrement en Europe, de moins en moins puissant. En même temps, nous pouvons observer les signes du rétablissement d'un pouvoir territorial au niveau européen : les frontières entre les états membres ont perdu de manière significative de l'importance, depuis les traités de Maastricht et de Schengen – mais les frontières extérieures de l'Union sont progressivement renforcées, ce qui peut être compris comme un processus d'unification du *territoire européen*. En outre, la progression de l'intégration européenne est accompagnée, depuis quelques années, d'un discours sur *l'identité européenne* – qui semble devoir être mise en place pour légitimer et soutenir l'exercice du pouvoir au nom de l'Europe.

Le dispositif de territorialité dépend de démarcations fermes du peuple et de son territoire. La fabrication de l'identité et des frontières européennes est nécessaire, apparemment, pour construire l'Europe, pour (dé-)marquer clairement ce qui est européen et ce qui ne l'est pas. De telles distinctions rigoureuses sont essentielles pour l'exercice moderne du pouvoir. Le reste de se passage examinera le progrès de cette construction d'une identité et d'un territoire européens afin de pouvoir indiquer dans quelle mesure un nouveau dispositif de territorialité est en train de naître en Europe.

#### L'identité européenne

Comme tout identité, l'identité européenne est plutôt un projet politique qu'un phénomène empirique. Propagée par la Commission Européenne depuis les années 1980 et jouant plutôt un rôle parmi les élites que dans l'ensemble de la population, l'identité européenne est,

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> La distinction entre l'Europe et l'Union Européenne est, le plus souvent, brouillée dans les discours d'identité européenne. Souvent, on parle de l'UE et dit « l'Europe » et « européen ». Cette obscurité aide à instrumentaliser des discours culturels, géographiques et historiques pour gagner de la légitimation pour l'UE. En même temps le manque de clarté sur le sujet précis du discours et sur les limites de cette « Europe » est lié au caractère ambigu et « indéfinable » de l'Europe, comme nous allons voir.

comme remarque Hedetoft, « a top down construct » qui doit être enraciné dans les identifications populaires, afin de « situate "Europe" in the hearts and minds of people » (Hedetoft 1998 : 162).

Pourquoi est-il nécessaire de construire une identité européenne ? En essayant de créer une européanité, un « nous » européen, le discours d'identité européenne sert à soutenir et légitimer le processus d'intégration européenne et le transfert de souveraineté à l'Union. Il sert, plus généralement, à créer une superstructure idéologique pour le projet politique européen. Il sert, ultérieurement, à créer l'Europe comme une entité bien définie, démarquée contre ce qui n'est pas européen, pour que le projet politique européen soit compréhensible, pour qu'il ait du sens dans un cadre de référence moderne.

Quelles sont les méthodes de production de cette identité européenne ? D'un côté les *symboles* de l'Union Européenne sont diffusés pour offrir un ancre d'identification : le drapeau, l'hymne, les plaques d'immatriculation de voitures, la journée de l'Europe. Ensuite, les *institutions* de l'UE, comme le Parlement Européen, la Commission, la Cour de Justice etc., ainsi que la monnaie unique, jouent, bien sûr, un rôle important comme moyens unificateurs d'identification (Raento et al. 2004 ; Gephart 1999 : 165f). D'autre part, le passeport européen et la citoyenneté de l'Union qu'il représente sont des moyens de renforcement d'une identité européenne (plutôt que de son expression). De même, la Constitution de l'UE a, malgré les difficultés rencontrées dans le processus de ratification, déjà servi de moyen de création d'une auto-conscience européenne.

Plus importante que ces symboles et institutions en eux-mêmes est certainement la contribution des nombreux discours publiques à la construction de l'identité européenne. Les discours politiques se réfèrent de plus en plus souvent aux institutions de l'UE, ce qui rend la notion de «l'Europe» signifiante et renforce l'auto-perception des citoyens, ou plus précisément peut-être, des élites, au moins, comme Européens. Les discours économiques représentent l'Europe souvent comme un espace économique unifié. Les statistiques contribuent également à la construction d'une identité européenne : Toutes sortes de données sont comparées d'un côté parmi les pays membres de l'UE, établissant l'Union comme cadre commun de référence, et de l'autre côté entre l'UE et, par exemple, les Etats-Unis et le Japon, ce qui place l'Europe dans la compétition avec d'autres entités territoriales. Enfin, des discours historiques sont accentués sur les origines culturelles et les expériences historiques communes des peuples européens. Cela est devenu un rituel dans les propos solennels de se référer à la philosophie grecque, le droit romain, les racines Judéo-Chrétiennes, Charlemagne, la Réformation, la Renaissance, le siècle des lumières, le progrès scientifique, la Révolution Française, l'humanisme, la démocratie, les droits de l'homme etc. comme les expériences et valeurs communes qui constituent une entité culturelle européenne qui a historiquement évoluée.7

La construction d'une identité est toujours accompagnée de la constitution d'Autrui contre lequel l'identique est défini et délimité. L'européen ne peut pas exister sans le non-européen. L'Autrui a, dans les constructions modernes de l'identité, souvent le rôle de celui qui est, dans sa différence, à la fois inférieur et menaçant pour l'identique. Par conséquent l'Europe et l'identité européenne sont, au moins partiellement, créées par la *Politique Extérieure et de Sécurité Commune (PESC)* de l'UE, par l'instauration d'une division entre l'intérieur européen et l'extérieur qui menace la sécurité européenne, par les institutions de la PESC et par les discours de politique étrangère et de sécurité européenne.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Le colonialisme est, dans ces discours, moins souvent évoqué comme expérience commune européenne. Les grandes guerres et d'autres violences inter-européennes et d'origine européenne sont, le plus souvent, mentionnées seulement pour souligner le projet de paix que l'Europe veut représenter aujourd'hui.

L'Europe est représentée comme espace de stabilité et de paix, de prospérité et de progrès, de démocratie et de pluralisme encastrés dans un état de droit. L'Autrui qui menace cette identité européenne et sa sécurité a, dans les discours publiques, des visages variés : à l'Est c'est l'instabilité, le despotisme des leaders, les sociétés anarchiques, les structures mafieuses et, dans les Balkans par exemple, la désintégration ethnique qui menacent la stabilité européenne. Au Sud, c'est l'Islam qui est représenté comme menace à la culture et à l'identité européennes. A l'intérieur de la société européenne, la présence islamique n'est pas considérée comme élément de la culture européenne, mais plutôt comme infiltration externe contre laquelle l'identité européenne doit être protégée. Les débats sur l'adhésion de la Turquie dans l'UE témoignent de la construction d'une identité européenne en distinction d'une altérité musulmane. Encore à l'Est et au Sud, la pauvreté engendre un autre danger pour l'Europe : la migration qui menace à la fois la richesse matérielle européenne et l'homogénéité de la population en Europe. Elle doit être endiguée pour protéger l'Européen et pour garder l'Autrui à l'extérieur. C'est cependant exactement ces discours sur l'immigration et le régime de sécurisation des frontières européennes qui constituent le territoire souverain européen, l'identité européenne à protéger et la menace externe. C'est à cause de ces pratiques discursives que les personnes d'origine africaine par exemple ou de religion musulmane qui vivent dans un pays membre de l'UE ne sont pas reconnues à proprement dit comme des Européens, mais sont considérées comme des externes, l'Autrui « parmi nous ». Finalement, l'unilatéralisme et le matérialisme « américain » représentent une altérité pour l'Europe contre laquelle, dans de nombreux discours, l'identité (supérieure) européenne est construite. L'Autrui de l'Europe pourrait certainement être encore illustré par d'autres exemples. En tout cas il est clair que la construction discursive d'Autrui et la construction de l'identité européenne sont inséparablement entrelacées (Hedetoft 1998 : 162 ; Ham 2001 : 198-214).

Nous retrouvons donc, au niveau européen, des processus de production d'une identité collective dans le but de supporter la construction de l'Europe comme entité politique. Mais où se trouve-t-elle, cette Europe ? Comment peut-elle être délimitée territorialement ?

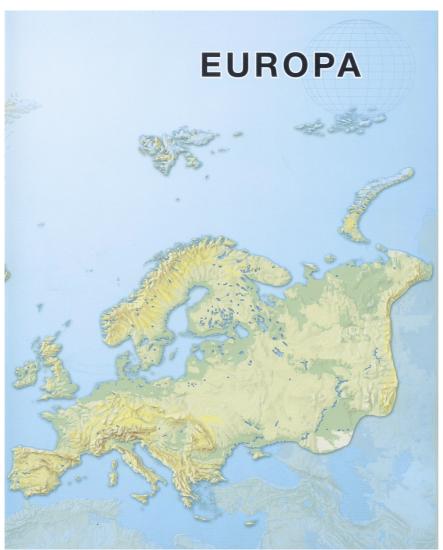
#### Les frontières de l'Europe et le territoire Européen

Les frontières de l'Europe sont caractérisées par des ambiguïtés profondes. D'une part, nous parlons de l'Europe comme d'une entité territoriale clairement définie. De plus, l'UE met en place un régime frontalier permettant la libre circulation à l'intérieur géographique de l'Union, tout en sécurisant, gardant et renforçant de plus en plus ses frontières extérieures. Les frontières de l'UE (souvent présentées dans les discours comme les frontières de « l'Europe ») semblent très concrètes, incontournables et puissantes. Mais la réalité est beaucoup plus complexe. En effet, il est pratiquement impossible de délimiter et de définir clairement les frontières de l'Europe.

La référence la plus courante en matière de définition de l'Europe est certainement la géographie. L'Europe est l'un des sept continents du globe, représentant ainsi une entité qui paraît pratiquement naturelle aux yeux de tous. La définition des continents au sens des géographes n'est cependant pas indiscutable et fixe. Les continents ne sont pas congruents avec les plats tectoniques. Ils ne sont pas des entités terrestres divisées par des océans non plus – cette pensée constitue un idéal que les définitions des géographes n'approchent guère. En réalité, la définition géographique des continents est l'expression d'une décision arbitraire se basant sur des critères historiques et idéologiques (euro-centristes) – mais ne reflétant en

rien une objectivité ni de la nature ni des « cultures » humaines qu'on peut rencontrer dans les régions particulières du globe.

La contingence des « frontières » continentales est évidente concernant l'Europe. Alors que les océans Atlantique et Arctique, ainsi que la Méditerranée, peuvent encore être présentés comme des frontières quasiment « naturelles » de l'Europe (voilant seulement l'inclusion et l'exclusion arbitraire de certaines îles), la délimitation devient plus compliquée à l'Est. Force est de constater que l'Oural, petite chaîne montagneuse peu impressionnante, représente une délimitation bien arbitraire pour un continent. De plus, la ligne exacte de la frontière de l'Europe n'est apparemment pas claire, et ce pour les géographes eux-mêmes. Les cartes du continent européen ne sont pas unanimes quant à cette limite. En principe, elle est représentée en coïncidence avec la montagne Oural, le fleuve Oural, la Mer Caspienne, la crête du Caucase, la Mer Noire et le Bosphore. Pourtant, le manque de démarcation politique rend cette délimitation incertaine. Il n'existe, en d'autres termes, pas d'indication objective de sa location exacte. Comment alors définir, par exemple, en l'absence de référence à des unités territoriales politiques, où le Caucase touche la Mer Caspienne et la Mer Noire? Dans certains atlas, cette frontière reste très vague, et parfois elle n'est même pas du tout représentée. Elle peut également être vaguement marquée par l'usage de couleurs différentes pour les continents européen et asiatique – des couleurs qui se confondent l'une dans l'autre sans délimitation marquée. Parfois certaines cartes font coïncider cette frontière avec des frontières politiques, le plus souvent plaçant la Russie à l'ouest de l'Oural entièrement en Europe, et le Kazakhstan, la Géorgie et l'Azerbaïdjan entièrement en Asie, sans référence aux « démarcations » géographiques (fleuves, mers et montagnes). Du fait de l'ambivalence de cette frontière, la plupart des cartes de l'Europe géographique ne représente pas la limite orientale du continent par une ligne frontalière (voir carte 2).



Carte 2 : L'Europe géographique — exemple des difficultés de détermination des « frontières » de l'Europe : entre la montagne Oural et la Crimée, la frontière est tracée de manière grossière « quelque part dans l'Est » sans coïncider avec des frontières politiques ou avec des fleuves, mers ou montagnes. (source : Neuer Großer Atlas der Welt, CartoTravel Verlag, Bad Soden 2005, 21)

Il n'est donc pas possible de déterminer sans décision arbitraire les frontières géographiques de l'Europe ; le territoire européen n'a pas d'essence géographique. Quels autres critères pourraient être utilisés pour délimiter l'Europe ? Une culture européenne pourrait-elle servir d'indicateur? Où pourrait-on situer géographiquement la culture européenne? (1) Les « racines culturelles de l'Europe » souvent évoquées, que sont la philosophie Grecque, la civilisation Romaine, le Christianisme etc., étaient à leur origine et pendant longtemps des forces culturelles non « européennes », dominantes dans le monde autour de la Méditerranée. Dans l'antiquité et au début du Moyen Age, les Germains, les Goths, les Normands etc. étaient *l'Autrui* de cette culture que l'Europe cherche à s'approprier aujourd'hui. (2) Les valeurs civiques de l'humanisme, les droits de l'homme, etc., souvent inscrits dans une tradition culturelle européenne, sont aujourd'hui largement reconnus comme des valeurs universelles. (3) Culturellement, il est très difficile de distinguer nettement « l'Européen » de « l'Occidental ». (4) Cependant, les différences et l'hétérogénéité à l'intérieur de ce qui est considéré comme « européen » sont nombreuses. La délimitation territoriale ou non territoriale d'une « culture européenne » ne semble donc pas avoir de sens. Comme je l'ai démontré auparavant, l'identité (culturelle) européenne ne peut pas être considérée comme un phénomène qui existe simplement et qui pourrait indiquer l'endroit où la « population européenne » réside. L'identité européenne est une qualité travaillée – et partiellement travaillée par la démarcation et la délimitation du territoire.

Ni la nature géographique, ni l'identité culturelle offrent des critères précis pour délimiter les frontières de l'Europe, qui doivent donc rester des produits contingents. De plus, si l'on accepte le caractère non essentiel, construit, de l'Europe et que l'on essaie d'utiliser, de manière plutôt positiviste, l'extension des associations politiques et culturelles « européennes » pour comprendre quels pays et quels peuples doivent être considérés comme européens, l'ambiguïté n'en devient que plus grande. L'Europe de l'UE n'a justement pas d'extension définie, mais elle se trouve dans un processus permanent d'élargissement. Si l'Europe ne se limite certainement pas aux six pays fondateurs des Communautés Européennes, et non plus aux 25 pays membres de l'Union de 2005, il est également impossible de dire où – et si – l'élargissement de l'Union devrait s'arrêter. Sauf les réserves de qualité politique, il n'y a aucune raison pour que la Turquie et l'Ukraine ne puissent pas en devenir membres. Et pourquoi pas, un jour, le Maroc, la Tunisie, l'Israël, la Russie? Pourquoi pas, en principe, l'Australie ou l'Afrique du Sud? Il n'y a simplement pas de critère ferme justifiant l'inclusion ou non d'un pays ou d'un autre dans le groupe des membres potentiels de l'UE.8

De plus, même dans le cadre des institutions de l'UE, les frontières de l'Europe ne sont pas univoques. Tous les états membres ne participent pas à tous les domaines politiques. Les frontières géographiques des états membres de l'UE ne coïncident pas avec celles de l'utilisation de l'Euro comme monnaie officielle. Le régime frontalier de Schengen n'inclut pas, lui non plus, tous les pays membres de l'UE. Cependant, certains pays non membres de l'Union (la Norvège, l'Islande) font partie de cet accord, différentiant ainsi le territoire délimité par des frontières fortifiées de celui de la « forteresse UE » entière. D'ailleurs, les frontières de l'UE sont troublées par la politique de préparation à l'accession des futurs états membres, à travers laquelle l'Union exporte sa politique vers d'autres territoires (Christiansen 2000).

L'extension de l'UE reste donc variable et sans finalité précise. D'autres associations « européennes » comprennent différents groupes de pays : parmi les états membres du Conseil de l'Europe on trouve la Russie, la Turquie et les Etats du Caucase. L'OSCE comprend également les Etats-Unis, le Canada et les Etats ex-soviétiques de l'Asie Centrale. Dans le domaine culturel, par exemple, le Grand Prix de l'Eurovision inclut la Turquie et l'Israël, pendant que l'UEFA compte, à côté de la Turquie et d'Israël, également les pays du Caucase et le Kazakhstan. Si toutes ces associations représentent, chacune partiellement, l'Europe, alors, en admettant que l'Europe possède vraiment des frontières, celles-ci ne sont pas univoques mais fortement ambiguës, entrecroisées et précaires.

Comme nous l'avons vu auparavant, la distinction entre l'intérieur et l'extérieur de l'Europe est une tâche difficile. Les frontières restent ambiguës et multiples. L'effort de création d'une identité européenne n'a pas pour effet une frontière territoriale précise entre l'Europe et l'extérieur. « Les Autres » ainsi produits se trouvent souvent « parmi nous », en fait, il est impossible de réellement distinguer le « Eux » du « Nous » : les Musulmans européens et les immigrées clandestins des pays pauvres vivent au milieu de la « société européenne » et en font partie (Wihtol de Wenden 2002 : 83). Les Balkans sont, à leur façon, l'antithèse de l'Europe de la stabilité – tout en se trouvant en Europe. L'Europe partage trop avec son « grand frère » américain pour pouvoir clairement se délimiter contre lui. La division intérieur-extérieur, fondation de la territorialité moderne, ne peut pas, semble-t-il, facilement être appliquée à l'Europe du 21ème siècle.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> La Constitution de l'UE ouvre la possibilité d'adhésion à chaque état « européen » qui respecte les valeurs de l'Union (article I-58, 1). Sans une définition de ce qui est un état « européen », cette limitation continentale reste nébuleuse et ne peut pas servir de critère pour établir l'extension potentielle de l'UE.

#### 5. TERRITORIALITÉ SUPRANATIONALE OU POST-TERRITORIALITÉ?

Le système politique inter-national dans lequel les unités principales sont des états territoriaux n'est pas une forme naturelle de l'organisation politique du monde, mais une constellation historique et contingente. Mon étude a démontré comment cette réalité territoriale se voit constamment reproduite et présentée comme essentielle, naturelle et normale à travers de multiples discours. J'ai appelé ce système auto-stabilisant « dispositif de territorialité ». Ce dispositif consiste en (1) des institutions, (2) des idées et des normes, et (3), à sa base, des discours territoriaux et des représentations cartographiques qui renforcent l'image territoriale du monde. En vue des tendances actuelles de « postnationalisation », surtout en Europe, j'ai commencé à analyser le rôle joué par la territorialité dans le système politique européen en formation.

J'y ai découvert deux tendances opposées : d'un côté, les efforts de construction d'une identité européenne, d'établissement d'une citoyenneté européenne, de définition des limites ultimes de l'UE, de renforcement du régime frontalier de l'UE, et d'établissement (par la PESC) d'une distinction ferme entre l'intérieur européen et l'extérieur témoignent d'une tendance à rétablir au niveau européen un dispositif moderne de territorialité. Ce dispositif dépend de l'unanimité du territoire, de l'identité et de la souveraineté. Il nécessite donc la formation d'une population européenne, qui habite sur un territoire européen, gouverné par les institutions européennes qui expriment sa souveraineté de « peuple ».

De l'autre côté, on peut observer, au niveau européen, des discontinuités importantes comparées au modèle natio-territorial de souveraineté : en Europe, les souverainetés sont divisées entre plusieurs acteurs à plusieurs niveaux. L'Europe ne cherche pas à être la seule ou la principale unité d'identification politique pour les Européens, mais fonctionne avec des identités partielles, fragmentées et complexes. Comparée à l'état national classique, l'Europe est pleine d'ambiguïtés : tout est un peu incertain et flou. Les frontières ne coïncident pas, dans certains domaines. Elles se chevauchent, se déplacent, manquent de la clarté dont font preuve les frontières nationales classiques. Elles ne peuvent pas prétendre être essentielles.

Quelles sont les perspectives pour une Europe qui a le choix entre la modernisation suivant le modèle national ou la postmodernisation pour laquelle il n'y a pas de modèle? La simple transmission du dispositif moderne de territorialité au niveau continental risquerait de donner lieu à un quasi-Etat territorial européen : un Etat européen avec un centre souverain et des frontières clairement définies et fortifiées ; un Etat européen qui chercherait à gagner du pouvoir à travers des combats avec d'autres formations comparables dans le monde, avec l'Autrui qui nous menacerait de l'extérieur et qui devrait être assimilé/discipliné à l'intérieur où une identité européenne homogène serait à établir, à protéger et à purifier ; une Europe qui se fonderait sur une « européanité » essentialisée, base de la citoyenneté, de l'appartenance à la communauté politique et de la prospérité, qui seraient réservées aux « compatriotes européens » ; une Europe hyper-moderne qui satisferait son désir moderne pour l'ordre, la clarté, la stabilité des catégories et la prédictabilité — en supprimant toutes contradictions et ambiguïtés et en reproduisant les effets violents de la modernité occidentale à l'échelle européenne (Ham 2001 : 115).

L'Europe a la chance d'aller au-delà d'une telle hyper-modernisation et de se définir comme un projet postmoderne qui accepterait sa propre hybridité et ambiguïté, qui accepterait la différence, l'hétérogénéité et les multiplicités des identifications. L'Europe postmoderne serait un nœud de gouvernance parmi d'autres. Elle ne chercherait pas la souveraineté politique absolue mais accepterait une multiplicité de gouvernances et de loyautés partielles et ouvertes sans en privilégier aucune. Elle n'aurait pas besoin de définir fermement ses frontières et les conditions d'accès à ses institutions et processus (Ham 2001 : 128-140). Une telle Europe pourrait exister sans démarcations entre « Nous » Européens et « Eux » Autres, ni dans les villes européennes, ni dans les papiers, ni sur un territoire démarqué. Cette Europe postmoderne ne serait pas un super-pouvoir unifié, mais une entité politique très prosaïque et relative (Ham 2001 : 13f). L'identité européenne postmoderne serait une identité partielle, un point alternatif de référence pour interpréter le monde, un sens d'appartenance toujours en motion et se mêlant à d'autres appartenances, une identité en non-identité (Ham 2001 : 58-85, 112-118).

Nous n'en sommes pas encore là, bien entendu. Il est aujourd'hui difficile de dire quelle forme aurait un projet politique postmoderne. Cette étude n'a pu montrer que quelques tendances, et a essayé de faire un bilan provisoire de la transmission ou non-transmission du dispositif moderne de territorialité au niveau européen. Les réflexions commencées ici doivent être approfondies : d'abord il serait souhaitable de préciser les caractéristiques et le fonctionnement du dispositif de territorialité, particulièrement les relations entre ses trois couches différentes : les institutions, les idées/normes et les discours. Ensuite, il faudrait analyser en détail comment les discours qui construisent l'identité/l'altérité européenne et le territoire européen facilitent l'établissement d'institutions territoriales et de politiques frontalières concrètes. Une meilleure compréhension du dispositif moderne de territorialité et des tendances à sa reproduction à l'échelle européenne peut permettre de saisir des possibilités alternatives pour un projet postmoderne européen. Avant tout, de telles réflexions inspirées par le post-structuralisme sont nécessaires pour dévoiler le caractère contingent et politique des normes qui sont, comme la territorialité et l'inter-nationalité, silencieusement présumées dans les RI, qui ainsi produisent des réalités qu'elles prétendent simplement analyser.

### RÉFÉRENCES

- Biggs (Michael), Putting the State on the Map. Cartography, Territory, and European State Formation, in: Comparative Studies in Society and History 41, 1999, 375-405
- Bourdieu (Pierre), Outline of a Theory of Practice, Cambridge, 1977
- Campbell (David), National Deconstruction. Violence, Identity, and Justice in Bosnia, Minneapolis, MN, 1998
- Campbell (David), Apartheid Cartography. The Political Anthropology and Spatial Effects of International Diplomacy in Bosnia, in: Political Geography 18, 1999, 395-435
- Christiansen (Thomas)/Petito (Fabio)/Tonra (Ben), Fuzzy Politics Around Fuzzy Borders:
  The European Union's 'Near Abroad', in: Cooperation and Conflict 35 (4), 2000, 389-415
- Connolly (William E.), Tocqueville, Territory and Violence, in: Michael J.
  Shapiro/Hayward R. Alker (ed.): Challenging Boundaries. Global Flows, Territorial Identities, Minneapolis/London, 1996, 141-164
- Crampton (Jeremy W.), Maps as Social Constructions. Power, Communication and Visualization, in: Progress in Human Geography 25, 2, 2001, 235-252

- Ferguson (Kennan), Unmapping and Remapping the World. Foreign Policy as Aesthetic Practice, in: Michael J. Shapiro/Hayward R. Alker (ed.): Challenging Boundaries. Global Flows, Territorial Identities, Minneapolis/London, 1996, 165-191.
- Foucault (Michel), Dispositive der Macht. Über Sexualität, Wahrheit und Wissen, Berlin, 1978
- Gephart (Werner), Zur sozialen Konstruktion europäischer Identität. Symbolische Defizite und europäische Realitäten, in: Werner Gephart/Karl-Heinz Saurwein (ed.): Gebrochene Identitäten. Zur Kontroverse um kollektive Identitäten in Deutschland, Israel, Südafrika, Europa und im Identitätskampf der Kulturen, Opladen, 1999, 143-168
- Ham (Peter van), European Union and the Postmodern Condition. Governance, Democracy, Identity, London/New York, 2001
- Harley (J.B.), Maps, Knowledge and Power, in: D. Cosgrove/S. Daniels (ed.): The Iconography of Landscape, Cambridge, 1988, 277-312
- Harley (J.B.), Deconstructing the Map, in: Cartographica 26, 1989, 1-20
- Harvey (Neil), The Political Nature of Identities, Borders, and Orders: Discourse and Strategy in the Zapatista Rebellion, in: Mathias Albert/David Jacobson/Yosef Lapid (ed.): Identities, Borders, Orders. Rethinking International Relations Theory, Mineapolis MN, 2001, 249-274
- Hedetoft (Ulf), Constructions of Europe: Territoriality, Sovereignty, Identity:
  Disaggregations of Cultural and Political Space, in: Stefan Immerfall (ed.): Territoriality in the Globalizing Society. One Place or None?, Berlin/Heidelberg, 1998, 153-171
- Koslowski (Rey): Demographic Boundary Maintenance in World Politics: Of International Norms on Dual Nationality, in: Mathias Albert/David Jacobson/Yosef Lapid (ed.): Identities, Borders, Orders. Rethinking International Relations Theory, Mineapolis MN, 2001, 203-223
- Kostakopoulou (Dora)/Robert (Thomas), Unweaving the Threads: Territoriality, National Ownership of Land and Asylum Policy, in: European Journal of Migration and Law 6, 2004, 5-26
- Krishna (Sankaran), Cartographic Anxiety: Maping the Body Politic in India, in: Michael J. Shapiro/Hayward R. Alker (ed.): Challenging Boundaries. Global Flows, Territorial Identities, Minneapolis/London, 1996, 193-214
- Murphy (Alexander B.), Political Organization of Space in Advanced Placement Human Geography, in: Journal of Geography 99, 2000, 120-131
- Neocleous (Marc), Off the Map. On Violence and Cartography, in: European Journal of Social Theory 6 (4), 2003, 409-425
- Raento (Pauliina)/Hämäläinen (Anna)/Ikonen (Hanna)/Mikkonen (Nella), Striking Stories. A Political Geography of Euro Coinage, in: Political Geography 23, 2004, 929-956
- Rajaram (Prem Kumar), Disruptive Writing and a Critique of Territoriality, in: Review of International Studies 30, 2004, 201-228
- Shapiro (Michael J.), Introduction, in: Michael J. Shapiro/Hayward R. Alker (ed.): Challenging Boundaries. Global Flows, Territorial Identities, Minneapolis/London, 1996, xv-xiii
- Wihtol de Wenden (Catherine), European Citizenship and Migration, in: Rémy Leveau/Khadija Mohsen-Finan/Catherine Wihtol de Wenden (ed.): New European Identity and Citizenship, Aldershot, 2002, 79-89
- Xenos (Nicholas), Refugees. The Modern Political Condition, in: Michael J.
  Shapiro/Hayward R. Alker (ed.): Challenging Boundaries. Global Flows, Territorial Identities, Minneapolis/London, 1996, 141-164